

Le District de Football des Côtes d'Armor et la Commission Départementale de l'Arbitrage

Vous présente



Le guide de l'arbitre Edition 2019 / 2020



DISTRICT DE FOOTBALL DES CÔTES D'ARMOR
3 Allée du Haut Champ BP 8
22440 PLOUFRAGAN

Tél : 02 96 76 10 10
Fax : 02 96 76 10 18

secretariat@foot22.fff.fr
arbitres@foot22.fff.fr





LE MOT DU PRESIDENT DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Chers amis,

Le football féminin a été au-devant de la scène lors de cette intersaison avec la Coupe du Monde Féminine. Le football féminin et surtout l'arbitrage féminin car nous avons eu l'honneur de voir Stéphanie FRAPPART diriger la finale de cette coupe du monde. Je lui souhaite une longue carrière et j'espère qu'elle fera des émules dans notre District.

Nous voilà donc de retour sur les terrains pour une nouvelle saison.

Je souhaiterais en premier lieu adresser mes félicitations aux arbitres qui ont obtenu une promotion :

- Arthur le DEUFF a été nommé Jeune Arbitre de la Fédération
- Gurvan BELLEC, Benoît BROUDIC, Yves CARPENTIER, Rida CHAOUKI, Jérôme FERREE, Jérôme GOURIOU, Kilian GUILLAUME, Emmanuel HUET, Benoît JEGOU, Yvan PERRON, Mehdi EL YADIL ont été nommés Arbitre de Ligue.
- Emile GROT, Emilien LE DENMAT, Nathan LE GUILLOU, Violette CHEVERT, Nicolas SEVIER, Pierre TREMEL ont été reçus à l'examen de Jeune Arbitre de Ligue.
- Clément BEUREL, Rida CHAOUKI ont été reçus à l'examen d'Arbitre de Ligue Futsal

. C'est une grande satisfaction pour La CDA et je tiens à associer à cette réussite les formateurs et observateurs du District 22 qui ont grandement aidé ces arbitres dans leur progression.

Cette saison, les modifications des lois du jeu sont multiples. La Section Formation a mis tout en œuvre pour que les explications concernant ces modifications sont bien comprises par l'ensemble des arbitres afin que l'arbitrage des rencontres soit homogène sur les terrains costarmoricains.

J'ai eu l'occasion d'arpenter les terrains de football la saison dernière et j'ai remarqué que l'utilisation du carton blanc n'était pas optimale. N'hésitez pas à l'utiliser, il vous aidera grandement lors de vos prestations.

Comme les dernières saisons, les arbitres qui auront été observés le dimanche recevront leur Rapport d'Observation Informatisé le vendredi qui suivra si, bien entendu, un espace personnel sur My FFF.fr aura été créé.

Je ne pourrai terminer mon propos sans adresser mes sincères remerciements aux membres de la CDA qui ne compte pas leur temps pour faire vivre cette commission

Je vous souhaite une excellente saison 2019/2020

Le Président de la C.D.A.

Alain OLLIVIER-HENRY

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE - SAISON 2019 - 2020

Président :	OLLIVIER-HENRY Alain*
Vice - Présidents :	ANTOINE Jean-François*, DARCEL Dominique*, PERREE Mickaël*, URVOIT Dominique*
Secrétaire :	BERNARD Alain*
Secrétaire Adjoint :	CRETUAL Bruno
Délégués C.R.A. :	BRIAND Thierry - GRANVILLE Guy*
Représentant des Arbitres au Comité de Direction :	BEUREL Francis*
Représentant du Comité de Direction :	LEMEE Jean-Paul*

COMPOSITION DES SECTIONS

Désignations : *Responsable :* ANTOINE Jean François

Membres : BERNARD Alain, DARCEL Dominique, PERREE Mickaël, URVOIT Dominique, ROUAUX Nicolas*,
COSSON Pascal* ;

Formation / Examens / Stages : *Responsable :* LE VAILLANT Jean Pierre*

Adjoint : EVENO Jean-François*

Membres : BOUTRUCHE Jean-François, GOURIOU Jérôme, HELBERT Alain, JEZEQUEL Fabien, LE ROUX Bertrand,
LE NAY Clément, MONFORT Gilles, ROBIN Ludovic.

Jeunes Arbitres : *Responsable :* ROUAUX Nicolas

Adjoints : BERNARD Alain, COSSON Pascal.

Membres : GOURIOU Jérôme, GUEHENNEUC Rodolphe, HELBERT Alain, JEZEQUEL Fabien, LE HUIDOUX Jacky, LE
NAY Clément, PERREE Mickaël, PIRIOU Jean-François, MOUESAN Pascal.

Contrôles, parrainages, suivi arbitres : *Responsable :* BERNARD Alain

Membres : COSSON Pascal, CRETUAL Bruno, HELBERT Alain, ROUAUX Nicolas.

Référent FUTSAL : ROBIN Ludovic*

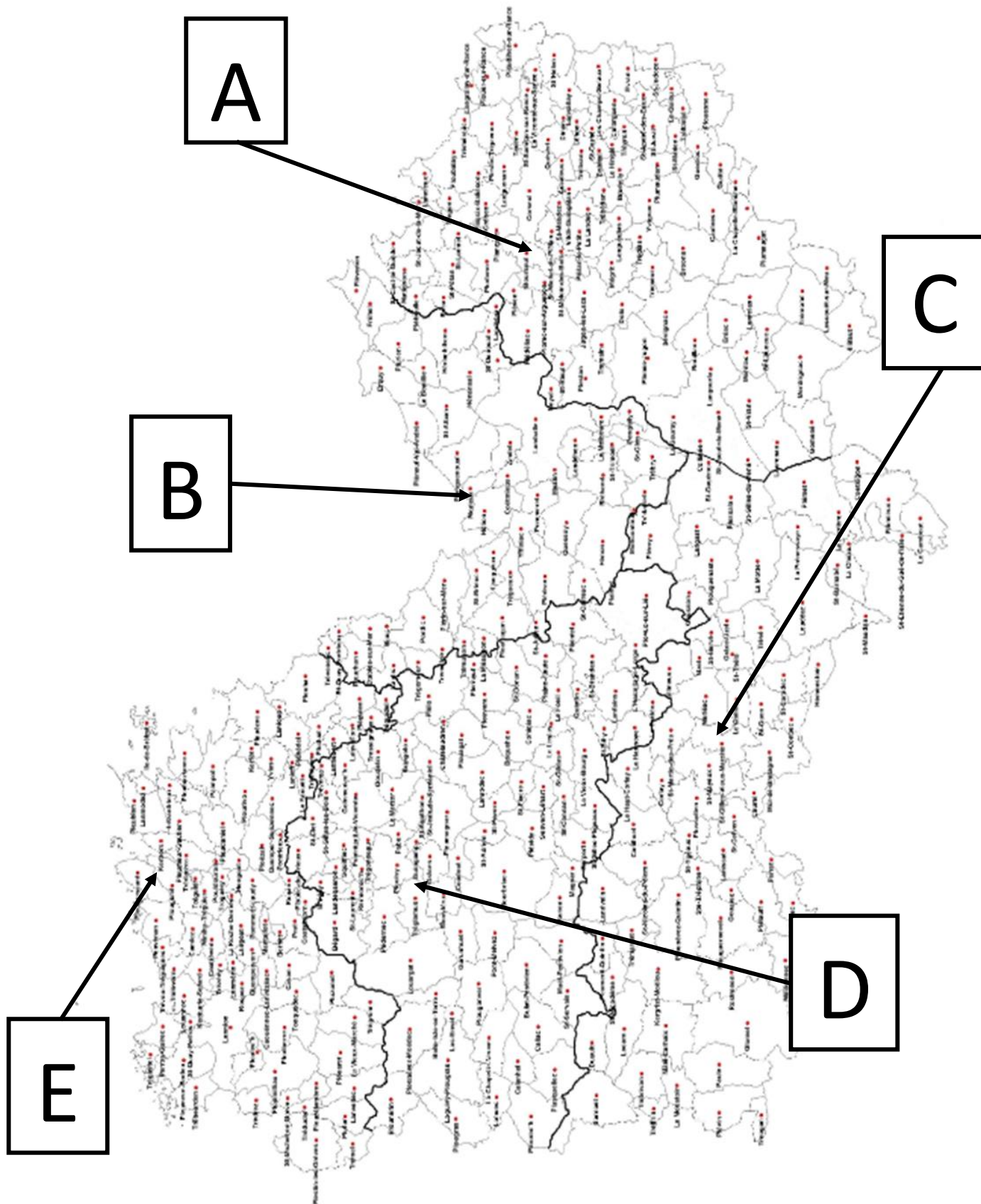
Référent Arbitrage Féminin : BERNARD Alain

Représentation de la C.D.A. dans les Commissions :

- Commission des Jeunes :	BERNARD Alain
- Commission de Discipline :	CRETUAL Bruno
- Commission d'Appel :	MOUSSEAUX Michel
- Commission des Coupes :	GAUVAIN Michel
- Commission Recrutement, Fidélisation :	ANTOINE Jean-François, BERNARD Alain, GRANVILLE Guy, MOUSSEAUX Michel
-Commission du statut :	BERNARD Alain, DARCEL Dominique, GRANVILLE Guy

* Membres du Bureau

PLAN DE L'ORGANISATION DES BASSINS



Les responsables de bassins sont chargés de la formation, des réunions de bassins et de la promotion de leurs arbitres

PREVEZ VOTRE RESPONSABLE DE BASSIN SI VOUS NE POUVEZ PAS PARTICIPER AUX REUNIONS DE BASSINS

COORDONNEES DES RESPONSABLES DE BASSINS

BASSIN	A	RESPONSABLE ARBITRES	REFERENT JEUNES ARBITRES	PARRAINAGE JEUNES ARBITRES
DINAN BROONS	A	Mickaël PERREE 02 96 27 98 30 06 47 60 05 79 njmlemaitre@orange.fr	Rodolphe GUEHENNEUC 09.52.94.16.12 06.31.05.65.42 rodolpheguehenneuc@outlook.fr	Mickaël PERREE 02 96 27 98 30 06 47 60 05 79 njmlemaitre@orange.fr
LAMBALLE ST BRIEUC	B	Dominique DARCEL 06 80 07 99 08 dominique.darcel@gmail.com	Fabien JEZEQUEL 06 75 66 20 30 fab.jezequel@gmail.com	Fabien JEZEQUEL 06 75 66 20 30 fab.jezequel@gmail.com
LOUDEAC ROSTRENEN	C	Dominique URVOIT 02 96 26 13 86 06 42 20 39 37 dominique.urvoit@orange.fr	Jacky LE HUIDOUX 02 96 26 22 99 06 87 76 69 69 jacky.lehuidoux@orange.fr	Jacky LE HUIDOUX 02 96 26 22 99 06 87 76 69 69 jacky.lehuidoux@orange.fr
QUINTIN GUINGAMP	D	Jean-François ANTOINE 02 96 21 01 46 06 73 35 80 44 jean-francois-antoine@wanadoo.fr	Pascal MOUESAN 02 96 79 47 03 06 58 15 58 87 pascalmouesan@orange.fr	Pascal MOUESAN 02 96 79 47 03 06 44 33 45 98 pascalmouesan@orange.fr
PAIMPOL LANNION	E	Jean-François ANTOINE 02 96 21 01 46 06 73 35 80 44 jean-francois-antoine@wanadoo.fr	Jean François PIRIOU 02 96 91 82 66 jfpi@hotmail.fr	Jérôme GOURIOU 02 90 03 29 22 06 99 76 87 98 jerome.gouriou@hotmail.fr
RESPONSABLE ARBITRES LIGUE		RESPONSABLE JEUNES ARBITRES		RESPONSABLE DESIGNATIONS JEUNES
Guy GRANVILLE 09 71 58 72 21 06 19 13 75 42 guy.granville@orange.fr		Nicolas ROUAUX 06 30 48 17 40 nicolas.rouaux1@aliceadsl.fr		Pascal COSSON 06 73 80 14 84 pascalcosson@hotmail.fr



Finale U18 Coupe TRICOT

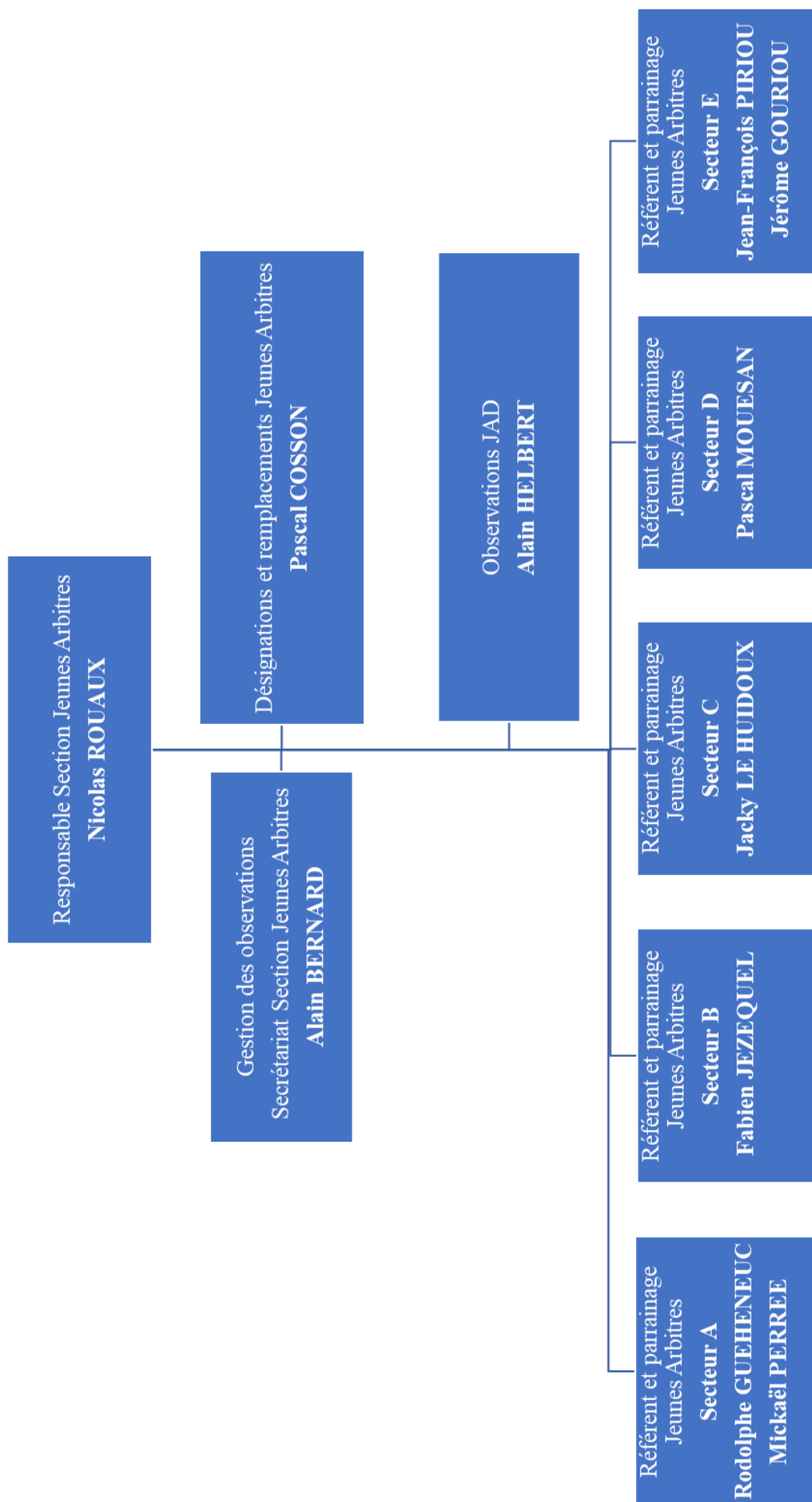
Baptiste WULLAERT, Nicolas SEVIER, Erwan LE PAGE.



Finale U 15 Coupe SERADIN

Emile GROT, Emilien LE DENMAT, Mateo LE MALEFAN

ORGANIGRAMME SECTION JEUNES ARBITRES



REGLEMENT INTERIEURDES COMMISSIONS DÉPARTEMENTALES DE L'ARBITRAGE

MISE A JOUR : 1^{er} JUILLET 2019

Le règlement est consultable sur le site du District de Football

L'AVANT MATCH DE L'ARBITRE

A travers plusieurs réunions et surtout plusieurs expériences vécues ces dernières saisons, trois missions sont à respecter par les arbitres afin de commencer une rencontre dans les meilleures conditions et de prendre toutes les dispositions garantissant que ses obligations ont été bien respectées si une procédure venait à être déclenchée par l'une ou l'autre des équipes.

1^{ère} mission :

- 1/2heure avant le coup d'envoi, accueil par l'arbitre des éducateurs et capitaines pour la signature de la feuille de match.
- Lors de cet échange, ils devront s'assurer :
 - de la concordance entre la feuille de match et les présences effectives sur les bancs de touche.
 - de la concordance entre la feuille de match et les numéros des joueurs effectivement sur le terrain ou sur les bancs de touche.

2^{ème} mission :

Avant d'aller sur le terrain, l'arbitre doit **impérativement** vérifier l'identité des joueurs et la concordance entre le joueur lui-même, sa licence, le N° porté sur la feuille de match et son N° de maillot. Article 64 (§1) des règlements de la Ligue de Bretagne de Football (Championnats de Bretagne).

3^{ème} mission :

Avant chaque rencontre, les différents acteurs (joueurs et arbitres) se saluent, les arbitres vont à leur tour saluer les entraîneurs.

Les comités de direction de Ligue et des Districts demandent expressément que ces dispositions soient respectées sur toutes les compétitions jeunes et seniors sur le territoire de la LBF.

EXAMEN POUR ACCEDER A LA D1

La CDA a décidé de mettre en place depuis la saison 2009/2010 un examen de D1.

Les modalités :

- Le nombre de candidats reçus est fixé chaque saison par la CDA.
- Limite d'âge pour se présenter à l'examen : Aucun critère d'âge.
- L'arbitre souhaitant se présenter à l'examen devra le faire savoir par courrier ou par mail auprès de la CDA.
- Le candidat devra satisfaire au questionnaire (note minimale à obtenir fixée par la CDA), satisfaire au test physique suivant tableau ci-dessous.

A l'issue l'arbitre sera nommé « arbitre D1 stagiaire », il subira au cours de la saison un contrôle sur un match de D1. En fonction de la note obtenue il sera officiellement nommé arbitre de D1

LA PARTICIPATION AU STAGE DU 11 NOVEMBRE EST OBLIGATOIRE POUR ETRE CANDIDAT A L'EXAMEN

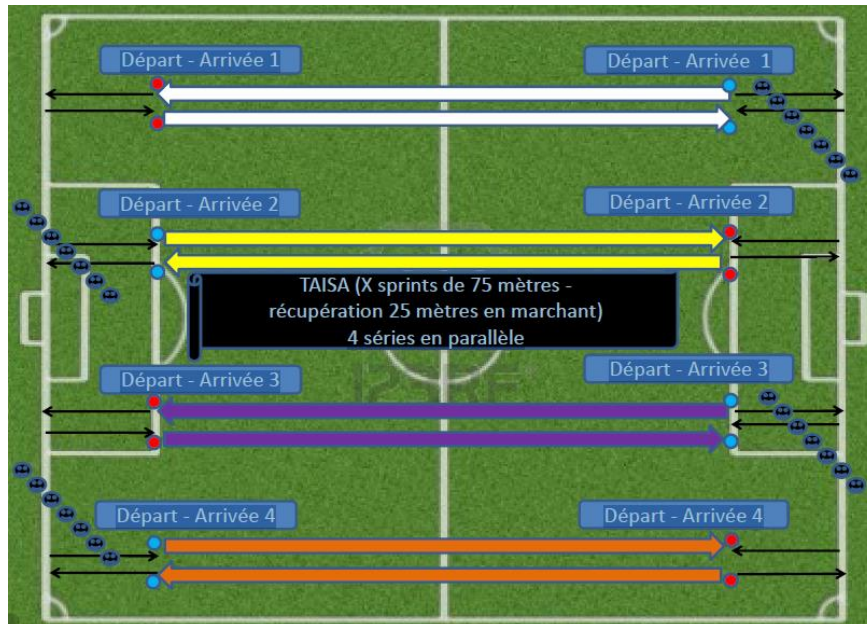
TEST PHYSIQUE :TAISA (Test d'Aérobic Intermittent Spécifique Arbitre)

Répétitions de sprints de 75 mètres alternés de 25 mètres de récupération en marchant

Arbitre L3 –AAL2 –Candidats –Jeunes Arbitres : 30 séquences de course de 75 mètres parcourues en 17 secondes maximum et chaque séquence de marche de 25 m parcourue en **22 secondes maximum**

Arbitre D1 –D2 –D3 –Jeunes Arbitres de District : 30 séquences de course de 75 mètres parcourues en 17 secondes maximum et chaque séquence de marche de 25 m parcourue en **22 secondes maximum**

*** Pour les arbitres féminines, 5 séquences de course en moins à effectuer**



DESIGNATIONS DES ARBITRES PAR INTERNET

1) PARUTION DES DESIGNATIONS DE CHAMPIONNAT

PARUTION des désignations sur Internet à **J-10 de la date du match**

2) PARUTION DES DESIGNATIONS DE COUPES

PARUTION des désignations sur Internet à **J-5 de la date du match.**

Important :

Désormais, aucune convocation individuelle d'arbitre ou d'observateur ne sera envoyée par le District. Les désignations Arbitres et Observateurs sont consultables sur Internet via le site de la FFF (se munir de son n° de licence + mot de passe). De plus, des messages peuvent être laissés en complément des désignations Exemple : convocation de stage, courriers divers.

3) MODIFICATIONS

Les modifications d'arbitres pour les matches de Championnats et Coupes seront communiquées uniquement sur internet jusqu'au samedi midi (pas de communication téléphonique).

Après le samedi midi, modifications uniquement sous la responsabilité et à la charge du responsable de secteur.

4) MATCHES REMIS POUR CAUSE D'INTEMPERIES

En cas d'intempéries et donc de risques de report de matches, une alerte Orange (message préventif) sera diffusée, en fonction de la météo, sur le site internet qui précisera aux arbitres, délégués et observateurs, avant le vendredi midi, qu'il est indispensable de consulter régulièrement dans le week-end le site de la LBF ou du district afin de voir si le match a lieu ou pas.

De ce fait, aucun arbitre ou observateur ne sera contacté par téléphone en cas d'intempéries.5)

INDISPONIBILITES : voir page 28

RAPPEL A TOUS LES ARBITRES

La D.N.A. a demandé à tous les arbitres (officiels et bénévoles) dirigeant une rencontre de football d'appliquer la disposition suivante :

Quel que soit le niveau d'une rencontre et peu importe la qualification des arbitres ou assistants :

- **LES ASSISTANTS CONSERVERONT LE MEME COTE DURANT TOUTE LA PARTIE**
- **L'ASSISTANT BENEVOLE DU CLUB RECEVANT SE PLACERA DU CÔTÉ BANC DE TOUCHE** (s'il n'y en a pas, il ira du côté où se place les remplaçants et dirigeants).

La C.R.A. Bretagne insiste pour que cette disposition soit mise en place uniformément sur l'ensemble de son territoire. A noter également que les AA L1 ou AA L2 désignés en N2 – N3 – R1 – R2 - occuperont dorénavant la position d'AA 1.

PROGRAMME TECHNIQUE SAISON 2019-2020 (Partie concernant le District 22):

<i>Saison 2019 / 2020</i>		PROGRAMME TECHNIQUE		
MOIS / jour	DATE	Heure	NATURE	LIEU
JUILLET				
du Jeudi au Dimanche	25 28	<i>Journées</i>	Tournoi Européen des Centres de Formation	PLOUFRAGAN C.T.B.
AOÛT				
du Vendredi au Dimanche	23 25	09 h 00 17 h 00	1er Stage de formation initiale accélérée en internat	PLOUFRAGAN C.T.B.
SEPTEMBRE				
Dimanche	15	<i>Journée</i>	Stage des Arbitres de Ligue Jeunes (Pré-JAF et JAL) et cand. JAF	PLOUFRAGAN C.T.B.
Samedi	21	<i>Journée</i>	Stage des Arbitres Futsal (Ligue et District)	PLOUFRAGAN C.T.B.
Dimanche	22	<i>Journée</i>	Stage spécifique Arbitres Féminins (Ligue) ?	PLOUFRAGAN C.T.B.
du Vendredi au Dimanche	27 29	09 h 00 17 h 00	Stage de formation initiale accélérée	Dans les DISTRICTS
OCTOBRE				
Samedi	12		Test physique - rattrapage Ligue saison 2019/2020	PLOUFRAGAN C.T.B.
Lundi	21		Stage Formateurs référents Arbitres	PLOUFRAGAN C.T.B.
du Vendredi au Dimanche	25 27	09 h 00 17 h 00	Stage de formation initiale accélérée en internat	PLOUFRAGAN C.T.B.
NOVEMBRE				
Lundi	11	<i>Journée</i>	Stage des Arbitres de District	dans les DISTRICTS
DECEMBRE				
Dimanche	8	<i>Journée</i>	Examen probatoire FFF seniors et Pré-JAF	PLOUFRAGAN C.T.B.
Dimanche	22	<i>Matin</i>	Rattrapage du stage des Arbitres de District	dans les DISTRICTS
JANVIER				
du Vendredi au Dimanche	24 26	09 h 00 17 h 00	Stage de formation initiale accélérée en internat	PLOUFRAGAN C.T.B.
Vendredi	31	<i>Journée</i>	Stage Initiateur	PLOUFRAGAN C.T.B.
FEVRIER				
Samedi	1	<i>Journée</i>	Stage Initiateur	PLOUFRAGAN C.T.B.
MARS				
Dimanche	15	<i>Journée</i>	Stage Inter District Examen théorique et physique des candidats Ligue (seniors et jeunes)	PLOUFRAGAN C.T.B.
MAI				
du Vendredi au Dimanche		09 h 00 17 h 00	Stage de formation initiale accélérée en internat	PLOUFRAGAN ou DISTRICTS

Le programme complet est consultable sur le site de la Ligue de Bretagne

NOMBRE DE JOUEURS OU DE JOUEUSES ET REMPLACEMENTS DES JOUEURS OU DES JOUEUSES.

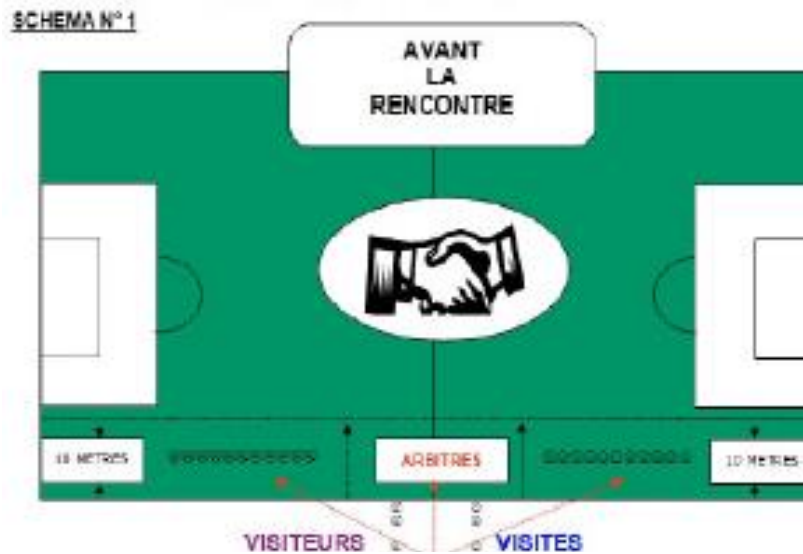
La « FFF » a décidé que les clubs disputant l'ensemble des compétitions nationales peuvent inscrire sur la feuille de match : 16 joueurs (11 joueurs et 5 remplaçants).

Des particularités demeurent ! Aussi, ci-après un extrait de la circulaire 3.02 et de la réglementation des compétitions.

COMPETITIONS	JOUEURS	REPLACANTS	REPLACEMENTS POSSIBLES	OBSERVATIONS
N2 et N3	11	5	3	Les remplacés ne peuvent pas participer à la rencontre.
CHAMPIONNATS NATIONAUX U17 et U19	11	5	3	Dont 1 gardien de but parmi les 5 remplaçants. Les remplacés ne peuvent pas participer à la rencontre.
COUPE NATIONALE ENTREPRISE	11	5	3	ATTENTION - Epreuve éliminatoire :
				4 premiers tours organisés par la LBF Possibilité aux remplacés de continuer à participer à la rencontre en qualité de remplaçants.
CHALLENGE DE FRANCE FEMININ	11	3	3	Phase éliminatoire : Règlement LBF 14 joueuses et possibilité Remplacée-> Remplaçante
	11	5	3	Compétition propre : Possibilité d'inscrire 16 joueuses. Les remplacées ne peuvent plus participer à la rencontre.
COUPE GAMBARDELLA	11	3	3	Epreuve éliminatoire : La LBF a décidé que les joueurs remplacés peuvent continuer à participer à la rencontre en qualité de remplaçants.
	11	5	3	Compétition propre : (à partir du 1 ^{er} tour Fédéral) -Parmi les 5 remplaçants inscription obligatoire d' 1 gardien de but. - les remplacés ne peuvent plus participer à la rencontre.
COUPE DE FRANCE	11	5	3	1^{er} et 2^{ème} tour : La LBF a décidé que les joueurs remplacés peuvent continuer à participer à la rencontre en qualité de remplaçants. Remarques : dès le 1^{er} tour possibilité d'inscrire 16 joueurs sur la feuille de match
				A partir du 3^{ème} tour les remplacés ne peuvent plus participer à la rencontre.
Présence sur les bancs de touche Compétitions LBF	Art 4.2 : Personnes autorisées sur le banc de touche : En dehors de l'éducateur (licence attestant de cette fonction) et des joueurs remplaçants ou remplacés Trois dirigeants licenciés maximum inscrits sur la FMI , par club			

PROTOCOLE ESPRIT SPORTIF

AVANT TOUTES LES RENCONTRES de la Ligue de Bretagne et des 4 districts Bretons, les Joueurs, Arbitres et Encadrants doivent suivre le Protocole suivant :

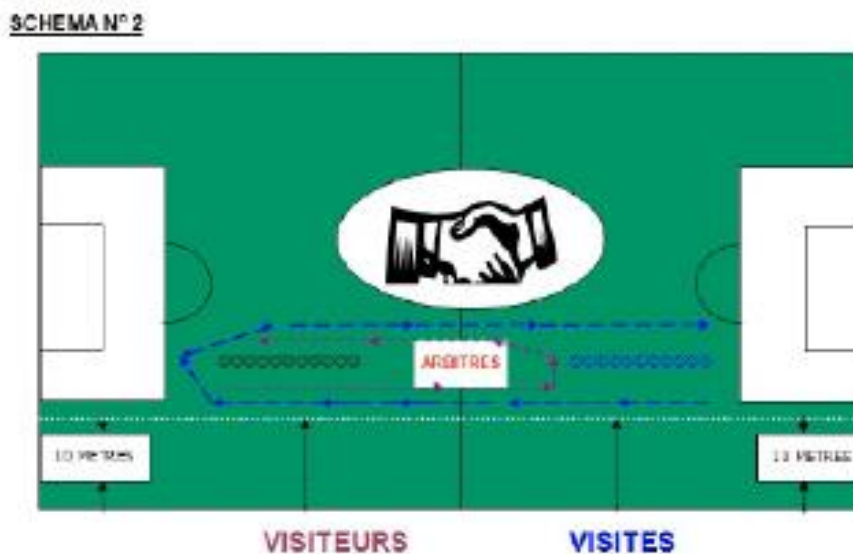


Les joueurs précédés par les arbitres entrent sur le terrain selon le schéma décrit :

L'équipe visitée sur la droite du terrain.

L'équipe visiteuse sur la gauche du terrain.

Les deux équipes s'écartent à une dizaine de mètres de la ligne de touche coté abris de touche.



Les joueurs de l'équipe visitée saluent le corps arbitral et les joueurs de l'équipe visiteuse.

Les joueurs de l'équipe visiteuse saluent les arbitres.

Les trois arbitres s'approchent de la ligne de touche.

Les entraîneurs se serrent la main ainsi qu'aux arbitres et éventuel délégué.

A l'issue de ce protocole le tirage au sort du coup d'envoi est effectué.

A LA FIN DE LA RENCONTRE :

Les encadrants d'équipe doivent inciter leurs joueurs à saluer les joueurs rencontrés ainsi que les arbitres.

CONSIGNES AUX ARBITRES SUR LES COMPORTEMENTS RACISTES OU HOMOPHOBES

Conduite à tenir par les Arbitres en cas de propos racistes ou homophobes émanant du public sur les compétitions de Ligue et de District

1°- Si un arbitre (ou un assistant) entend de ses propres oreilles des insultes à connotation raciste ou homophobes, la partie est momentanément interrompue. L'arbitre appelle les capitaines pour les en informer et fait appel aux dirigeants locaux (responsables de la police du terrain) pour que cessent immédiatement ces insultes. Il les informe d'une part, qu'ils doivent prendre toutes les dispositions pour identifier l'auteur et mettre fin définitivement à ces propos et d'autre part que si ces insultes devaient reprendre, il arrêterait momentanément la rencontre avec toutes les conséquences que cela entraîne.

2°- Si ces propos reprennent, l'arbitre arrêtera temporairement la rencontre :

Les joueurs et les officiels rejoindront les vestiaires pour une durée minimum de 5 minutes.

Pendant ce temps l'arbitre reprendra contact avec les dirigeants locaux afin que cessent définitivement ces insultes et les informera que le prochain arrêt de la partie sera définitif avec les conséquences qui en découlent.

3°- Si ces propos reprennent l'arbitre arrêtera définitivement la rencontre en ayant soin d'identifier la victime, si possible l'auteur des faits et les éventuelles circonstances qui y ont conduit afin d'établir un rapport le plus complet et le plus détaillé possible.

L'AVANT MATCH EDUCATEUR / ARBITRE SAISON 2019/2020

A travers différentes réunions en présence d'éducateurs et d'arbitres, il s'est avéré qu'un contact entre eux avant toute rencontre permettrait d'encourager le dialogue et le respect mutuel. Ceci pouvant avoir une influence positive sur le déroulement des matches.

Cet objectif s'est déjà concrétisé au cours de la saison 2009/2010 par la mise en place du protocole d'avant match intitulé « ESPRIT SPORTIF ».

En effet avant chaque rencontre, les différents acteurs (joueurs et arbitres) se saluent, les arbitres vont à leur tour saluer les entraîneurs.

Dans la continuité de cette opération, il est souhaité qu'un contact entre l'arbitre et les éducateurs ait lieu dans le vestiaire avant la rencontre.

Modalités :

- ¼ heure avant le coup d'envoi, accueil par l'arbitre des éducateurs et capitaines pour la signature de la Feuille de Match Informatisée.

- Lors de cet échange, ils devront s'assurer :

de la concordance entre la F.M.I. et les présences effectives sur les bancs de touche.

de la concordance entre la F.M.I. et les numéros des joueurs effectivement sur le terrain ou sur les bancs de touche.

Article 4 (§2a) des règlements de la Ligue de Bretagne de Football (Championnats de Bretagne). Les commissions d'arbitrages et les commissions techniques souhaitent ardemment que cette disposition soit respectée sur toutes les compétitions jeunes et séniors sur le territoire de la LBF

FRAIS DE DEPLACEMENT ET DE PREPARATION

INDEMNITES préparation et équipement des arbitres Seniors et Jeunes				
Kilométrage Aller Maxi 2019 2020				
Indemnité kilométrique : 0,401€ / km avec minimum 20 €				
Niveau	ARBITRES		Assistants	
	Indemnités	Kilométrage Aller maximum	Indemnités	Kilométrage Aller maximum
N2			Voir FFF	110 kms avec Mini FFF
N3	Voir FFF	500 kms A/R en moyenne sur l'année pour les 3	Voir FFF	500 kms A/R en moyenne sur l'année pour les 3
R1	45	180 kms	30	70 kms
R2	40	140 kms	25	60 kms
R3	35	100 kms	25	40 kms
D1 Féminines			75	75 Kms
D2 Féminines			40	60 Kms
D1	30	70 kms	20	30 kms
D2	25	60 kms		
D3 et D4	25	50 kms		
R1 Féminines	35	80 kms	25	40 kms
R2 Féminines	25	50 kms		
C de F 1° à 4° t	35	70 kms	25	30 kms
C de F 5° et 6° t	45	180 kms	30	70 kms
C de B niveau District	25	70 kms	20	30 kms
C de B niveau Ligue	35	100 kms	25	40 kms
C de B Féminines	25	60 kms	20	30 kms
Féminines District	25	50 kms		
Futsal R1 et BEACH Soccer	25	120 kms		
Futsal Autres	20	50 kms		
U 19 Nat	Voir FFF	Voir FFF	Voir FFF	74 kms avec Mini FFF
U 17 Nat	Voir FFF	Voir FFF	Voir FFF	74 kms avec Mini FFF
Challenge Féminines U19 Nat	35		28	
R1 U19, U18, U17, U16				
Coupes U19, U18, U17	30	120 kms	25	40 kms
Gambardella				
R2 U19, U18, U17, U16				
Coupes U16	25	70 kms	20	30 kms
Brassages U19, U18, U17, U16				
U14 et U15 Toutes compétitions				
District Compétitions Jeunes	20	50 kms	15	30 kms
Futsal Jeunes				

Les changements dans les Lois du Jeu 2019/2020

Brève présentation des principales modifications et clarifications apportées au Lois du Jeu au 1 juillet 2019.

REGLE N°1 : LES MAINS

L'IFAB a décidé de donner une définition plus précise et plus détaillée pour les mains. Il existe désormais 2 situations possibles :

- **Cas 1** : Un attaquant (ou joueur qui possède le ballon en phase offensive) qui commet une main (même si elle n'est pas volontaire, même si elle est « collée au corps », même si le bras est dans une position naturelle etc...) il y aura automatiquement « MAIN SANCTIONNABLE » et coup-franc direct.
- **Cas 2** : Un défenseur (ou joueur qui est en phase défensive) qui commet une main, l'arbitre devra déterminer si cette main est la conséquence :
 - o D'une position non naturelle du bras
 - o D'une augmentation artificielle de la surface de contactDans l'un de ces 2 cas, il conviendra de sanctionner la main d'un coup-franc direct ou penalty.

NB : Un joueur défenseur qui réalise un tacle, ne sera pas sanctionné si le ballon touche la main avec laquelle il s'appuie au sol pour réaliser son geste. (Main en appui avec le sol).

NB : L'arbitre ne sanctionnera pas non plus les mains réalisées juste après un contact du ballon avec une autre partie de son corps (ex : rebond sur la cuisse + main / rebond sur la tête puis main etc...).

NB : Un gardien qui reçoit un ballon d'une passe volontaire réalisée du pied d'un partenaire, ne peut pas se saisir du ballon avec les mains. Toutefois, si ce gardien rate son dégagement (que le ballon touche ou non le pied), il pourra alors, dans un second temps, se saisir du ballon des mains.

REGLE N°2 : LES COUPS DE PIED DE BUT

Les « coups de pied de but » permettent désormais de favoriser un jeu plus rapide. Le ballon sera désormais en jeu dès qu'il aura été botté et aura clairement bougé. Il n'est plus nécessaire que le ballon sorte de la surface de réparation pour être « en jeu ». Le botteur pourra désormais passer le ballon à un coéquipier dans la surface. Les adversaires devront quant à eux se trouver en dehors de la surface de réparation jusqu'à ce que le ballon soit en jeu. Cette règle vaut également pour un coup franc défensif dans la surface.

REGLE N°3 : LES REMPLACEMENTS

Pour éviter toute perte de temps, un joueur remplacé pourra désormais quitter le terrain par le point des limites du terrain le plus proche de l'endroit où il se trouve. Il ne sera donc plus obligé de sortir au niveau de la ligne médiane.

REGLE N°4 : LE PLACEMENT DES MURS SUR COUP-FRANC

Sur coup-franc, dès lors qu'un mur sera constitué d'au moins 3 joueurs défenseurs, les coéquipiers du tireur ne seront désormais plus autorisés à se mêler aux joueurs dans le mur. Ils devront se tenir à 1 mètre minimum du mur jusqu'à ce que le ballon soit en jeu. En cas de non-respect, le joueur fautif sera sanctionné d'un coup-franc indirect à l'endroit de l'infraction.

REGLE N°5 : PLACEMENT DU GARDIEN – EXECUTION DES PENALTYS

Sur penalty, le gardien devra désormais avoir au minimum, une partie de son pied qui touche la ligne de but jusqu'au botté du ballon. Si la règle n'est pas respectée et que :

- Le but est marqué : but accordé. Coup d'envoi
- Le but n'est pas marqué : penalty à refaire. Avertissement au gardien.

REGLE N°6 : LE TOSS D'AVANT MATCH

Le capitaine « gagnant » du tirage au sort d'avant match aura désormais le choix entre le camp du terrain ou l'attribution du ballon pour le coup d'envoi.

REGLE N°7 : LES CARTONS POUR LES OFFICIELS D'EQUIPE

Désormais, les membres du staff se comportant de manière non appropriée sur le banc de touche ou dans la zone technique pourront être sanctionnés d'un carton jaune ou rouge. Si le fautif ne peut être identifié, c'est l'entraîneur principal qui recevra le carton.

NB : Attention, si exclusion du seul officiel présent sur le banc celui-ci pourra toutefois rester sur le banc afin de garantir 1 assistance médicale au joueur qui en aurait besoin.

REGLE N°8 : LES BALLE A TERRE

Lors d'une balle à terre, l'arbitre redonnera le ballon à l'équipe qui était en possession du ballon au moment de l'arrêt de jeu (ou à l'équipe dont 1 des joueurs a touché en dernier lieu ...). Tous les adversaires devront se trouver à 4 mètres minimum du ballon jusqu'à ce qu'il soit en jeu. Il n'y a donc plus « d'entre-deux ».

Cas particuliers :

- Dès lors que le jeu est arrêté dans la surface de réparation, le ballon revient automatiquement au gardien.
- Si le ballon touche l'arbitre et que cela a pour conséquence, un changement de possession, la création d'une occasion nette de but ou un but marqué directement, le jeu sera arrêté et reprendra par une balle à terre, à l'endroit du contact avec l'arbitre.

REGLE N°9 : SOINS DES JOUEURS

Un joueur blessé, qui a besoin de l'intervention des soigneurs, devra sortir du terrain et obtenir l'autorisation de l'arbitre pour y revenir. Toutefois, quelques exceptions existent concernant cette obligation de quitter le terrain après l'intervention des soigneurs :

- Le gardien est le joueur blessé
- Un gardien et un joueur de champ sont entrés en collision
- Des joueurs de la même équipe sont entrés en collision
- Une blessure grave est constatée
- Un penalty est accordé et c'est le joueur blessé qui veut le tirer lui-même. Pour autant que la blessure soit rapidement soignée.

REGLE N°10 : ATTRIBUTION DES CARTONS « A RETARDEMENT »

Lorsqu'un arbitre décide de mettre un carton et que l'équipe victime décide de jouer rapidement coup-franc pour pouvoir se créer une occasion nette de but, le carton sera attribué au prochain arrêt de jeu.

NB : Si l'arbitre comptait mettre 1 carton rouge pour anéantissement d'une occasion manifeste de but, et qu'il a laissé le jeu se dérouler rapidement, il ne pourra mettre qu'un carton jaune car l'équipe victime a bénéficié de l'avantage laissé.

Vous pourrez en utilisant les liens suivants trouver l'intégralité des lois du jeu et toutes les informations complémentaires à ce résumé.

<http://arbitrezvous.blogspot.com/2019/05/ifab-lois-du-jeu-20192020-disponibles.html>

FMI ARBITRES : LES ETAPES D'AVANT MATCH ET D'APRES MATCH

LE JOUR DU MATCH AVANT LA RENCONTRE (À TITRE INDICATIF)



(Dirigeant recevant)

- Le club recevant fournit la tablette pour le match.



(Dirigeant recevant et visiteur)

H-1H00

- Ouverture de la Feuille de Match depuis l'application
 - Dirigeant du club recevant : saisie des identifiants et création du mot de passe, composition d'équipe et validation
 - Dirigeant du club visiteur : saisie des identifiants et création du mot de passe, composition d'équipe et validation



(Arbitre)

H-0H40

- L'arbitre central complète les informations de la rencontre puis choisit un mot de passe et une question de sécurité



(Arbitre, capitaines ou dirigeant recevant et visiteurs)

H-0H35

- Vérification des licences et dépôt éventuel des « Réserves » d'avant match



H-0H15

- Appel et vérification sur la tablette de l'identité des joueurs des deux équipes par l'arbitre central et les capitaines



H-0H10

- Signatures d'avant match par les capitaines et l'arbitre

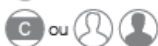
Immédiatement au retour des vestiaires



- Saisie des faits de match (Score et temps additionnel – Discipline – Remplacements – Blessures – Buteurs)



- Si besoin les « Réserves techniques » sont saisies et les « Observations d'après-match » renseignées



- Vérification des informations et « Signatures » d'après-match par les capitaines ou dirigeants et l'arbitre

Clôture et envoi de la Feuille de match



- Clôture de la Feuille de match par l'arbitre. Si la tablette est connectée à internet alors la feuille de match est automatiquement transmise.
- Si la tablette n'est pas connectée à internet, le dirigeant du club recevant se chargera de « Transmettre » la Feuille de Match dès que possible.

F.M.I. Arbitres (Aide-mémoire)

1. Le jour du match, avant le match

Pour toute rencontre l'arbitre d'un match doit avoir en sa possession la Feuille de match, que cette feuille de match soit au format papier ou numérique. Il en est le garant et devra s'acquitter de toutes ses tâches administratives.

Prendre possession de la tablette et demander au responsable de vous la déverrouiller Attention vous en devenez responsable.

Sélectionnez votre match et cliquer sur feuille de match

1.1. Comment vérifier les infos du match ?

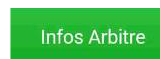
Sélectionnez le match

Avant la rencontre, il devra vérifier un certain nombre de points importants.

Ces points importants se trouvent dans le module « **Infos Arbitre** ».

Quand toutes les informations sont **correctes** le bouton « **Infos Arbitre** » passe au vert.

Attention, les postes Arbitre Centre, Arbitre assistants 1 et 2 sont obligatoires.



Outre la vérification des informations liées au terrain, à la date et à l'heure de la rencontre, l'arbitre devra compléter les officiels et/ou bénévoles qui officieront avec lui (délégués, arbitres assistants etc...) s'ils ne sont pas déjà indiqués dans ce menu.

L'absence de délégué identifié n'est pas « Bloquant »

Le bouton « **Enregistrer** » permet de sauvegarder les modifications sans que l'arbitre n'ait besoin de saisir son mot de passe de session.

1.2. À quoi servira le mot de passe de passe arbitre ?

L'arbitre devra indiquer ici un mot de passe qui lui convient.

Ce mot de passe sert uniquement à déverrouiller la Feuille de match.

Il lui sera toujours demandé en cas de besoin et sera obligatoire pour continuer.

De même une question de sécurité est demandée. Vous avez le choix entre :

- Quel est le prénom de votre maman ?
- Votre ville de Naissance ?

En cas d'oubli de votre mot de passe, une réponse positive à la question de sécurité vous permettra de déverrouiller la feuille.

Il ne vous reste plus qu'à valider ces informations à l'aide du bouton.

1. 3. Quels sont les points à vérifier et à signer avant une rencontre ?

Que la feuille de match soit au format papier ou au format numérique, les points à vérifier restent les mêmes.

- Les réserves sont à contresigner avec les personnes des équipes désignées pour le faire (si elles existent).
- Le contrôle des licences doit être réalisé.

Remarques Importantes : L'application feuille de match permet de faire un contrôle officiel des licences. Cependant, dans le cas d'une défaillance matérielle, les équipes devront présenter les licences le jour du match ou à défaut, une pièce officielle d'identité accompagnée d'un certificat médical Dans ce dernier cas l'absence de Feuille de match informatisée sera notifiée.

Vous avez la possibilité d'accéder au menu « **Contrôles** » après les signatures d'avant-match.



Ce bouton permet aux capitaines de faire un contrôle d'identité à l'aide du trombinoscope. En cliquant sur une photo la licence s'affiche. Le capitaine de chaque équipe ainsi que les numéros de maillot sont indiqués dans la liste formant la composition de chaque équipe.

1.4. Comment poser des réserves d'avant match ?

Une fois les licences contrôlées, les équipes peuvent si elles le souhaitent poser des réserves d'avant-match. Pour accéder au module des réserves, cliquez sur « **Réserves d'avant-match** ».

Le chiffre entre parenthèses correspond au nombre de réserves déposées.

Vous retrouvez les deux compositions au travers des boutons : « **Equipe recevante** » et « **Equipe visiteuse** ».

Attention ne plus mettre RAS, Les réserves seront complétées par l'équipe « déposante »

1.5. Comment revenir sur une Feuille de match en cours?

Si la tablette se met en veille, notamment au cours du match, ou si vous sortez de l'application, l'application demandera le mot de passe rentré par l'arbitre. Une fois le mot de passe saisi, cliquez sur « **Valider** ».

1.6. Comment réaliser la signature d'avant-match ?

Comme pour une feuille de match papier, l'arbitre doit faire signer les Capitaines (ou les Dirigeants en équipes jeunes sans capitaine majeur) avant le début de la rencontre pour valider la Feuille de match.

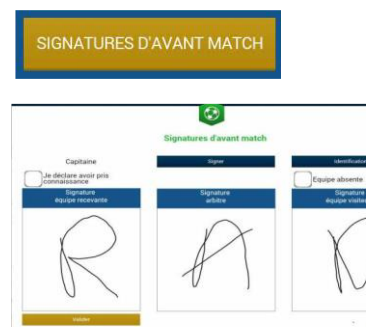
Chaque équipe se connecte l'une après l'autre.

La personne signataire indique en cochant la case avoir pris connaissance de celle-ci.

Signez et validez votre signature.

L'arbitre signera aussi avant le début de la rencontre.

Si l'une des deux équipes est absente, vous cocherez la case « **Équipe absente** ».



ATTENTION : Délai entre les signatures 10 minutes Maximum et Signatures effectuées au plus tard 15 minutes après l'heure théorique de début du match (passé ce délai, passage à la feuille papier)

1.7. Comment déverrouiller la feuille de match pour pouvoir rajouter une personne après les signatures d'avant-match ?

Une feuille de match bien que verrouillée par les signatures d'avant-match peut très bien être déverrouillée pour rajouter des informations.

Cependant, comme tout le monde a signé, pour être certain que tous les protagonistes du match en soient informés, chaque dirigeant devra s'authentifier et les signatures d'avant-match devront être réalisées de nouveau. Pour cela l'arbitre cliquera sur « **Modifier** ».

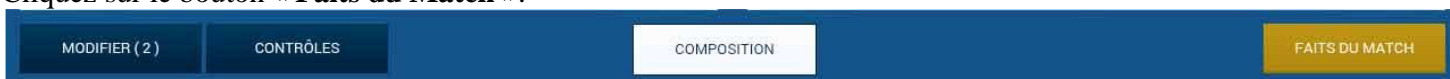
Le mot de passe de l'arbitre sera demandé pour déverrouiller cette feuille. Chaque club devra s'authentifier pour effectuer des changements.

VERIFICATION AVEC LA TABLETTE ET EN PRESENCE DU CAPITAINE ADVERSE DES JOUEURS A LA SORTIE DU VESTIAIRE EN UTILISANT LA FONCTION CONTROLES

Arrêter la tablette, si votre vestiaire est fermé, y laisser la tablette, dans le cas contraire la confier au dirigeant de l'équipe recevante.

2. Le jour du match, après le match (Au calme, seul dans le vestiaire)

Une fois la rencontre terminée, l'arbitre devra mettre à jour les informations de la Feuille de match. Cliquez sur le bouton « **Faits du Match** ».



COMPLÉTER LA FEUILLE DANS L'ORDRE CHRONOLOGIQUE

2.1. Résultat du match

La saisie du résultat du match ou toute information concernant l'état du match se renseigne dans l'onglet « **Match** ».

Pour renseigner un match non joué ou arrêté

- 1) Cochez la case prévue à cet effet
- 2) Choisissez obligatoirement un motif
- 3) Vous pouvez donner des informations complémentaires

Pour finir appuyez sur le bouton « **Valider** ».

Pour renseigner le résultat d'un match :

- 1) saisissez le score
- 2) saisissez les temps additionnels si ceux-ci sont exigés par la F.F.F., la Ligue ou le District.


Pour finir appuyez sur le bouton « **Valider** ».


2.2. Comment saisir les éventuelles sanctions administratives ?


L'onglet qui permet de saisir les dossiers de type administratif est l'onglet « **Discipline** ».


Pour commencer, choisissez un joueur qui doit être sanctionné dans l'équipe recevante ou visiteuse grâce à l'onglet correspondant. Sélectionnez la personne correspondante et cliquez sur « **Auteur de la faute** ».

Sélectionnez le type de sanction administrative :

 : Un carton jaune sur le match pour la personne sélectionnée. Un seul motif devra être sélectionné dans la liste. La minute d'attribution de cette sanction devra être saisie.

 : Un carton rouge sur le match pour la personne sélectionnée. Un seul motif devra être sélectionné dans la liste. La minute d'attribution de cette sanction devra être saisie.

 : Deux cartons jaunes qui donnent un rouge pour la personne sélectionnée. Deux motifs devront être sélectionnés dans les listes. Les minutes d'attributions de ces sanctions devront être saisies.

 : Un carton jaune puis un carton rouge pour la personne sélectionnée. Deux motifs devront être sélectionnés dans les listes. Les minutes d'attribution de ces sanctions devront être saisies.

Un carton blanc, pour les ligues ou les Districts qui utilisent cette réglementation. Cette icône sera disponible uniquement pour ces matches.

L'onglet « **Discipline** » doit être validé, par le bouton « **Valider** ».

2.3. Comment renseigner les remplacements ? (Attention à noter sur vos cartons N° des Joueurs et temps)

L'onglet des remplacements est l'onglet « **Ent/Sor** ».

Pour commencer, choisissez l'équipe recevante ou visiteuse grâce à l'onglet correspondant.

1. Indiquez à quelle minute a eu lieu le remplacement
2. Sélectionnez le remplacé puis cliquez sur la zone « **Remplacé** »
3. Sélectionnez le remplaçant qui entre au cours du match puis cliquez sur la zone « **Remplaçant** »
4. Validez par le bouton « **Valider** »

Si vous avez commis une erreur de sélection de joueur, les boutons « **Vider** » sont prévus à cet effet.

L'onglet « **Ent/Sor.** » doit être validé par le bouton « **Valider** ».

Il est possible de faire sortir un joueur sans en faire rentrer un nouveau et vice-versa, naturellement en respectant les règles du football.

2.4. Comment signaler un joueur blessé ?

Sur une feuille de match, l'arbitre a le devoir de signaler à la demande de l'équipe les joueurs blessés. L'onglet pour signaler les blessures est l'onglet « **Blessures** ».

Pour commencer, choisissez un joueur blessé dans l'équipe recevante ou visiteuse grâce à l'onglet correspondant. Sélectionnez la personne correspondante et cliquez sur « **Blessé** ». Le bouton « **Vider** » permet d'annuler son choix.

Indiquez à quelle minute cette blessure est survenue.

Indiquez la localisation de la blessure à choisir sur la silhouette qui permet de filtrer la liste déroulante sur la localisation.

S'il s'agit d'une sortie sur blessure pendant la rencontre, cochez « **Sortie sur blessure** » et renseignez la « **Minute** » de sortie.

Validez l'onglet par le bouton « **Valider** ».

Bon à savoir :

*Les blessures déclarées à l'issue du match doivent être saisies sans rien cocher et sans « **minutage** ».*

2.5. Comment saisir les observations d'après-match ?

(Après le coup de sifflet et en dehors des limites du terrain)

OBSERVATIONS D'APRÈS MATCH (0)

L'arbitre doit pouvoir recueillir des observations après la rencontre : c'est le bouton d'observation d'après-match. Le chiffre entre parenthèses qui suit le libellé de ce bouton correspond au nombre d'observations recueillies par ce menu.

Les textes indiqués dans cette zone sont des textes libres. Une zone est réservée pour chaque équipe et s'active par le +.

La personne habilitée à renseigner des observations d'après-match (capitaine ou dirigeant responsable en fonction du match) signera dans la zone le concernant.

L'arbitre cochera la case « **Rapport complémentaire arbitre suit** » s'il estime qu'il doit faire un rapport sur le sujet.

Les capitaines ou les dirigeants signeront en déclarant avoir pris connaissance de ces observations.

L'arbitre signera avec ces personnes.

2.6. Comment renseigner les réserves techniques ?

Quand une réserve technique est formulée, elle l'est en présence d'un des deux arbitres assistants et du capitaine ou du dirigeant responsable. Cette réserve technique est formulée sur le terrain et doit être retranscrite par l'arbitre sur la Feuille de match.

L'arbitre retranscrira les réserves formulées par le capitaine ou le dirigeant responsable sur la Feuille de match. Il cochera la case « **Rapport complémentaire arbitre suit** ».

Les deux capitaines ou les deux dirigeants responsables (Article 146 des RG de la F.F.F.) signeront cette feuille de match ainsi que l'arbitre du centre et l'arbitre assistant témoin de ce dépôt.

2.7. Comment fonctionnent les signatures d'après-match ?

Quand les observations d'après-match et les réserves techniques sont transcrites sur la Feuille de match et que toutes les informations OBLIGATOIRES sont saisies par l'arbitre ou les délégués, l'arbitre peut clôturer sa feuille de match. Pour cela, il doit faire signer toutes les informations.

Le module de signatures d'après-match permet un résumé complet de la rencontre.

Il est composé de 4 onglets. Tous ces onglets doivent être lus par les capitaines ou Dirigeants responsables.

L'onglet « **Rencontre** » résume la liste des officiels si le match est arrêté ou non joué, ou le résultat du match. C'est un aperçu rapide du match.

L'onglet « **Composition** » résume les « participations » : Le numéro du joueur qui a participé est dans un carré blanc. Le numéro du joueur qui n'a pas participé est dans un carré doré.

L'onglet « **Faits de jeu** » permet de consulter en sélectionnant un à un : les faits de jeu (discipline, remplacement(s), but(s), blessure(s)), les informations liées à la sécurité si elles existent, les informations liées à l'organisation si elles existent, les informations liées aux règlements locaux si elles existent.

L'onglet « **Signatures** » permet de consulter : les réserves d'avant-match, les réserves techniques et les observations d'après-match sont rappelées aux signataires. Ces informations ont déjà été visées dans leurs modules spécifiques.

Le bouton « **Retour faits de jeu** » permet de revenir aux faits de match pour corriger une information. Attention : ce bouton ne fonctionne que si aucune signature n'est présente. Dans le cas contraire, un déverrouillage est obligatoire.

Chaque club s'identifie pour signer la Feuille de match avec son compte habituel en cliquant sur « **Connexion** ».

Chaque signataire déclarera avoir pris connaissance des trois onglets précédents.

L'arbitre s'authentifiera aussi par sa signature.

Dans le cas où une équipe est partie sans signer la feuille de match, une case à cocher est à disposition de l'arbitre pour signaler l'absence de l'équipe à cette étape.

IMPORTANT : Cette absence ne bloque donc pas le processus de remplissage et d'envoi de la Feuille de match, mais le Centre de gestion sera alerté de cette absence de signature.

Chaque signataire validera sa signature à l'aide du bouton « **Valider** ».

Quand l'arbitre et les équipes auront signé la feuille de match et quand les signataires auront déclaré avoir pris connaissance des trois onglets, les boutons « **Modifier** » et « **Clôturer** » seront accessibles.

Le bouton « **Modifier** » permet à l'arbitre, si besoin, de revenir à la saisie d'informations complémentaires ou à l'étape de vérification des informations.

Attention : Les équipes et l'arbitre devront à nouveau signer la Feuille de match.

Quand l'arbitre clique sur le bouton « **clôturer** », le mot de passe de l'arbitre sera exigé.

Si la tablette est en ligne, la Feuille de match est transmise directement par l'arbitre à la F.F.F., à la Ligue Régionale ou au District dès l'appui sur la touche « **clôturer** ».

PLUS DE MODIFICATION POSSIBLE APRES LA CLOTURE

Dans le cas contraire, la feuille de match sera envoyée à partir du menu d'accueil (Liste des matchs) via le bouton « **Transmettre** » du match concerné, ou lors de la prochaine synchronisation générale.



GUIDE DE L'ARBITRE POUR LES SANCTIONS DISCIPLINAIRES

La commission de discipline et la commission d'arbitrage souhaitent aider les arbitres dans la rédaction de la feuille de match et des rapports disciplinaires pour permettre un traitement des dossiers de discipline avec le plus de clarté et de justesse possible.

En effet la judiciarisation des procédures disciplinaires étant de plus en plus fréquente, elle réclame donc de la part des arbitres une vigilance accrue dans la formulation des faits pour limiter les contentieux tant sur le fond que sur la forme. La Commission de discipline doit garantir les droits à la défense du fautif et respecter les procédures conformément au règlement disciplinaire de la FFF et du code du sport.

Aussi, afin de faciliter la rédaction des documents (feuille de match et rapport disciplinaire), nous vous proposons une méthodologie de travail pour bien remplir ces obligations.

RAPPEL DE LA MISE EN ŒUVRE DU POUVOIR DISCIPLINAIRE

Toute action ou infraction disciplinaire commise par un licencié contraire aux obligations légales, réglementaires et statutaires constitue une infraction de nature à justifier la mise en œuvre du pouvoir disciplinaire.

Sachant que les déclarations des officiels sont retenues jusqu'à preuve du contraire, il est important que les officiels remplissent leurs obligations administratives correctement pour permettre à la commission de discipline de juger le plus équitablement possible.

CONCRETISATION DES DECISIONS DES INSTANCES DISCIPLINAIRES

Pour déterminer la sanction, l'organe disciplinaire se doit de vérifier l'existence des faits reprochés en s'appuyant sur le processus suivant :

La recherche de l'exactitude matérielle des faits.

La qualification juridique des faits.

La détermination de la nature et du quantum de la sanction.

RAPPEL DES OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES DE L'ARBITRE

Les arbitres se doivent d'être très précis et vigilant dans la rédaction de leurs écrits sur la F.M.I. et dans la rédaction du rapport complémentaire

Exemples pour faute grossière : « la conquête du ballon est prétexte à la faute »

Avoir taclé un adversaire les 2 pieds décollés du sol.

Avoir donné un coup de coude au visage d'un adversaire en disputant un duel aérien

Avoir taclé par derrière un adversaire.

Avoir taclé en mettant en danger l'intégrité physique d'un adversaire.

Exemples pour acte de brutalité : « le fautif se désintéresse du ballon ou commet un réel comportement violent »

Avoir donné un coup de tête violent envers un adversaire

Avoir donné un coup de pied dans le dos d'un adversaire à terre.

Avoir giflé sans violence un adversaire.

Avoir bousculé un adversaire.

Avoir poussé arbitre assistant.

Exemples pour cracher :

Avoir craché au visage de l'arbitre assistant.

Avoir craché sur la jambe de l'arbitre.

Avoir craché dans le dos d'un adversaire.

Avoir craché envers le délégué aux arbitres.

Exemples pour anéantir une occasion nette de but :

Avoir arrêté de la main le ballon qui allait rentrer dans le but.

Avoir anéanti une occasion nette de but en retenant son adversaire par le maillot.

Exemples pour insultes ou gestes déplacés :

A insulté L'arbitre de (pédé, enculé...)

A insulté un adversaire (salope, bâtard...)

A fait un bras d'honneur à un Assistant

A fait un doigt d'honneur à l'arbitre

A intimidé L'arbitre par un regard furieux et méchant.

A menacé l'arbitre de représailles

Si plusieurs propos ont été tenus, notifier le propos que vous jugez le plus offensant pour vous. Si un joueur déjà exclu continue à manifester, notifier après le motif d'exclusion les faits.

Exemples :

A continué de me menacer, m'a applaudi en prenant à partie le public, A refusé de rentrer directement au vestiaire. Est revenu face à moi à la rentrée au vestiaire pour m'intimider.

Si un dirigeant a été refoulé du terrain, les mêmes notifications sont nécessaires

Si des incidents ont lieu après avoir quitté l'aire de jeu, et avant la signature de la feuille de match, notifier incidents après match (le dirigeant X du club Y m'a traité de vendu, va arbitrer ailleurs...)

Si après match, des incidents surviennent et que l'arbitre ne se sent plus en sécurité essayer si possible de notifier : incidents après match rapport suit.

VEILLER A CE QUE LES 3 PARTIES SIGNENT LA F.M.I.

SI UN CLUB REFUSE DE SIGNER LE MENTIONNER SUR LA F.M.I.

Si vous vous sentez en insécurité et que vous ne pouvez pas ou ne voulez pas citer les propos tenus dans la partie observations d'après match, vous le signalerez dans votre rapport d'après match



LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL DISTRICT DE FOOTBALL DES COTES D'ARMOR



DOCUMENTS ADMINISTRATIFS
COMPETITIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES

Ces formulaires (format Word) sont accessibles et téléchargeables via <http://footbretagne.fff.fr> par un accès protégé nécessitant l'utilisation de votre code secret et de votre mot de passe. Cet accès est disponible dans le choix « Désignations » rubriques « Arbitrage » ou dans la rubrique « Documents à télécharger » (en format PDF).

RAPPORT D'ARBITRAGE A ADRESSER DANS LES 24 HEURES A LA LBF OU AU DISTRICT DIRECTION DES COMPETITIONS SPORTIVES

Compétitions Seniors - Jeunes - Féminines - Foot diversifié (exclusivement par mail) : competitions@footbretagne.fff.fr
competitions@foot22.fff.fr

N° du match : 11553291

Arbitre : XXXX Jean

Téléphone : 06

Compétition :

Poule :

CLUBS		RESULTAT	
RECEVANT AAAA	LETTRE Buts DEUX	Chiffres 2	
VISITEUR BBBB	LETTRE Buts ZERO	Chiffres 0	
			Tirs au but *

* PROLONGATION : NON

Date : 15/09/2014	Heure : 15h30	Terrain : LLLL
-------------------	---------------	----------------

Assistants : 1 – XXX Robert 2 – XXX Pierre	Délégué aux arbitres : VVV Paul
---	---------------------------------

Terrain et installations (état du terrain, grillage, état des vestiaires, qualité de l'éclairage...) : RAS
--

Divers : RAS

DISCIPLINE - JOUEURS AVERTIS

Av	N° Mail.	NOM – Prénom du joueur	Club d'appartenance	Temps de jeu – MOTIF
X	3	GGGG Michel	Club BBBB	35' : Coupable d'un Comportement antisportif
X	10	MMMM Bernard	Club AAAA	50' : A retardé la reprise du jeu
<input type="checkbox"/>				

DISCIPLINE - JOUEURS EXCLUS

Ex	N° Mail.	NOM – Prénom du joueur	Club d'appartenance	Temps de jeu – MOTIF
X	1	DDDD Albert	Club BBBB	52' : (anéantir une occasion manifeste de but):
X	5	CCCC Antoine	Club AAAA	58' : (faute grossière)
X	7	HHHH Julien	Club BBBB	65' : (propos grossiers envers arbitre)
<input type="checkbox"/>				

RAPPORT D'APRES MATCH DE L'ARBITRE VERS LA COMMISSION DE DISCIPLINE. (Rapport type sur le site de la LBF)

Le rapport doit être circonstancié, clair et précis, en accord avec les écrits de la feuille de match et relater la véracité des faits constatés sur le terrain ou en dehors du terrain

Il doit être envoyé dans les 48 heures (à la commission des compétitions pour toutes les compétitions de ligue et au district concerné pour les compétitions de district)

METHODOLOGIE DU RAPPORT :

Pour être bien exploité par la Commissions de discipline, le rapport doit être complet et répondre aux questions suivantes dans l'ordre chronologique ci-dessous :

QUAND : A quelle minute du match ou hors du match.

QUI : Nom, Prénom, N° de maillot, N° de licence.

QUOI : a été exclu

POURQUOI : Un des motifs d'exclusion suivi d'une explication des faits en concordance avec la Loi12.

OU et COMMENT : Endroit de la faute et envers qui (adversaire, arbitre, partenaire, spectateur...) en précisant le(s) geste(s), le(s) mot(s) et le comportement du joueur (difficulté ou non à sortir du terrain), être en mesure d'évaluer l'intensité de la faute et de ses conséquences, l'intention et l'attitude sur les propos tenus ou les gestes.

En conclusion :

Se limiter aux faits rien qu'aux faits sans solliciter de la commission de discipline des sanctions fortes ou de la clémence...

Evitez les propos contradictoires, il faut être clair et impartial.

Si vous avez sanctionné pour des propos ou gestes envers votre AA que vous n'avez pas entendu, il faut demander à cet AA de faire également un rapport.

QUELQUES EXEMPLES DE RAPPORT TYPE

Exemple N°1 :

A la 52ème minute, alors que le score était de 2 à 0 en faveur du Club A, le joueur D, N°1 licence 123987654 gardien de L'équipe B a ceinturé l'attaquant n°9 de l'équipe A en dehors de la surface de réparation dans l'axe du but et alors qu'il n'y avait pas de défenseurs à proximité, ce qui lui a permis de se saisir du ballon avec les mains toujours hors de la surface de réparation.

J'ai arrêté le jeu et j'ai exclu le gardien pour avoir anéanti une occasion manifeste de but. Je précise qu'il n'y a eu aucune mise en danger de l'intégrité physique de l'attaquant. Le joueur exclu est sorti immédiatement du terrain sans discussion et le jeu a repris par un CFD.

Exemple N°2 :

A la 58ème minute, (score toujours de 2 à 0), le joueur C, N° 5 licence 234567891 de l'équipe A s'est rendu coupable d'une faute grossière avec mise en danger de l'intégrité physique du joueur n°9 de l'équipe B en le taclant par devant les 2 pieds décollés du sol au-dessus du ballon. Le joueur n°9 a été légèrement blessé, après avoir été soigné, il a Repris le match dans la minute suivante. Le joueur fautif est sorti calmement en s'excusant auprès de son adversaire.

Exemple N°3 :

A la 65ème minute (score toujours de 2 à 0), le joueur H, N°7 licence 345678287 du Club B à la suite d'une faute sifflée contre son équipe est venu à ma rencontre et m'a insulté : enculé, bâtard. Suite à ces propos, je l'ai exclu et ce joueur est sorti très lentement, il a continué à m'insulter en me faisant un bras d'honneur avec une attitude agressive.

Restant à votre disposition,

Le 15/09/2014

Monsieur Y

AVERTISSEMENT	EXCLUSION	LA FAUTE ET SA DEFINITION (pour une exclusion)
Carton jaune Les 7 MOTIFS	Carton rouge Les 7 MOTIFS	<i>Sanctionner c'est savoir définir la faute</i> <i>Le motif doit correspondre à la faute.</i> <i>Le temps doit toujours être indiqué.</i>
SE RENDRE COUPABLE D'UN COMPORTEMENT ANTISPORTIF	COMMETTRE UNE FAUTE GROSSIERE	<i>Imprudence, excès d'engagement envers un adversaire sur une action de jeu.</i> Mettre en danger l'intégrité physique de l'adversaire, lors d'une action de jeu en souhaitant prendre le ballon comme prétexte, exemple : tacle par derrière les deux pieds décollés.
MANIFESTER SA DESAPPROBATION EN PAROLES OU EN ACTES	ACTE DE BRUTALITE	Excès d'engagement ou de BRUTALITE envers un adversaire. A évaluer : INTENSITE, AGRESSIVITE...BOUSCULADE en dehors de toute action de jeu Il peut s'agir également d'une force excessive ou de violence envers un coéquipier, un spectateur, un OFFICIEL ou toute autre personne en précisant le coup (tête, jambe, dos, visage, morsure, objet lancé...)
ENFEINDRE DE MANIERE REPETEES LES LOIS DU JEU	CRACHER OU MORDRE UN ADVERSAIRE OU TOUTE AUTRE PERSONNE	Crachat volontaire dans le but d'atteindre la personne qui en est victime <i>Le fait d'accomplir cette action au niveau du visage constitue une circonstance aggravante dont il devra être tenu compte dans l'évaluation de la sanction.</i>
RETARDER LA REPRISE DU JEU	EMPECHER UN ADVERSAIRE DE MARQUER UN BUT OU ANNIHILER UNE OCCASION NETTE DE BUT EN TOUCHANT DELIBEREMENT LE BALLON DE LA MAIN	Les critères suivants doivent être pris en compte pour déterminer la faute de main et l'exclusion : - la distance entre le lieu de la faute et le but. - le sens du jeu. - la probabilité de conserver le ballon ou de le récupérer pour l'attaquant. - le placement et le nombre de défenseurs.
NE PAS RESPECTER LA DISTANCE REQUISE SUR CPC, CF, ou Touche.	ANEANTIR UNE OCCASION DE BUT MANIFESTE A UN ADVERSAIRE SE DIRIGEANT VERS LE BUT	Les conditions sont : - la distance entre le lieu de la faute et le but. - la probabilité qu'à l'équipe de maîtriser, ou de récupérer le ballon - le sens du jeu. - le placement et le nombre de défenseurs à proximité de l'attaquant. L'exclusion du fautif est systématique si la faute est hors des 16.50m, par contre si la faute est dans la surface de réparation et quelle provoque un CPR, il n'y a pas de double peine s'il s'agit d'une faute dans le jeu pour conquérir le ballon. Exemple : tirage de maillot=exclusion / tacle irrégulier=avertissement.
PENETRER OU REVENIR SUR LE TERRAIN DE JEU SANS L'AUTORISATION DE L'ARBITRE	TENIR DES PROPOS OU FAIRE DES GESTES -BLESSANTS -GROSSIERS -INJURIEUX	Bien différencier à qui sont adressés les propos ou les gestes à savoir : - BLESSANTS : remarques et paroles prononcées dans le but d'offenser. - GROSSIERS : remarques et paroles prononcées dans le but d'insulter. - INJURIEUX : remarques et paroles prononcées dans le but de blessier d'une manière grave et consciente la personne ou la fonction. 1) quand : au cours de la rencontre, en dehors de la rencontre. 2) envers qui : - officiel (arbitre, arbitre assistant). - joueur (adversaire, partenaire). - entraîneur - éducateur - dirigeant - public...
QUITTER DELIBEREMENT LE TERRAIN DE JEU SANS L'AUTORISATION DE L'ARBITRE	RECEVOIR UN DEUXIEME AVERTISSEMENT AU COURS DU MEME MATCH	<i>Recevoir un deuxième avertissement suite à une des fautes citées dans la colonne de gauche. (7 motifs). Il ne peut être montré un carton jaune ou un carton rouge qu'à un joueur, un remplaçant ou un remplacé. Tout joueur, remplaçant ou remplacé ayant été exclu doit quitter la proximité du terrain de jeu ainsi que la surface technique. Dans le cas d'une exclusion, L'ARBITRE doit faire parvenir son rapport complémentaire dans les 24 heures</i>

CONVOCAATION PAR LA COMMISSION DE DISCIPLINE

La présence du ou des arbitres est fortement souhaitable lorsqu'il y a une audition (elle peut se faire aussi par visioconférence dans un District). S'il y a indisponibilité de l'arbitre pour une date, il doit proposer ses dates de disponibilité à la Commission de discipline

Un arbitre convoqué par une commission est considéré comme témoin et non comme accusé.

FONCTIONNEMENT SAISON 2019/2020

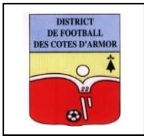
ARBITRES DE DISTRICT

Bruno CRETUAL est le représentant des arbitres à la commission départementale de discipline.
Pour toute sollicitation ou échange, vous pouvez le contacter par mail à : arbitres@foot22.fff.fr

DOCUMENT FRAIS D'ARBITRAGE

(Document téléchargeable sur le site du district)

Document à compléter et transmettre aux deux équipes après règlement de vos Indemnités de déplacement, préparation et équipement.

		FEUILLE DE FRAIS	
ARBITRES ET ARBITRES ASSISTANTS			
N° du match :	Date :	Heure :	
Lieu :	Compétition :		
Equipe recevante :			
Equipe visiteuse :			
Nom de l'Arbitre :	N° de licence :		
Remboursement de frais (équipe recevante)			
Kms par la voie la plus courte	=		
N° du barème utilisé	:		
Montant des frais	=		
Indemnité d'équipement	=		
Total perçu	=		
Part du club Recevant	=	€	
Part du club Visiteur	=	€	
Signature :			
Remboursement de frais (équipe visiteuse)			
N° du match :	Date :	Heure :	
Lieu :	Compétition :		
Nom de l'Arbitre :	N° de licence :		
Kms par la voie la plus courte	=		
N° du barème utilisé	:		
Montant des frais	=		
Indemnité d'équipement	=		
Total perçu	=		
Part du club Recevant	=	€	
Part du club Visiteur	=	€	
Signature :			

	SENIORS HOMMES					FEMININES						JEUNES à 11				FUTSAL				
	CDF	N2	N3	R1	GR12	D1 F	D2F	R1F	R2F	U18F	U15F	CHPT FFF	CHPT LBF	CPE GAMB	CRB LBF	D2	R1	CPE NAT SH	CPE BGNE SH	CPE BGNE SF
10-11/08/2019		1																		
17-18/08/2019		2	1																	
24-25/08/2019	1°T	3	2	1	CF	1					J1									
31/08 - 01/09	2°T	4	3	2	Coupes						J2									
07-08/09/2019		5	4	3	1	2	1				J3		T1 DEP							
14-15/09/2019	3°T	6	CDF	Coupes	Coupes	3	2	1	CF Tour 1	Brassage	Brassage	J4	J1							
21-22/09/2019		7	5	4	2		3	2	1	Brassage	Brassage	J5	J2			J1 P1				
28-29/09/2019	4°T	CDF	CDF	Coupes	Coupes	4	4	CF Tour 2	CF Tour 2	Brassage	Brassage	J6	J3			J1	J2 P1			
05-06/10/2019		8	6	5	3		MR	3	2			J7	MR	T2 DEP	CRB1	J2	J3 P1	CN 1		
12-13/10/2019	5°T	CDF	CDF	Coupes	Coupes	5	5	CF Tour 3	CF Tour 3	J1	J1	J8	J4			J3	J4 P1			
19-20/10/2019		9	7	6	4	6	6	4	3	J2	J2	J9	J5				MR			
26-27/10/2019	6°T	CDF	CDF	Coupes	Coupes	7	7	5	4	Cpe futsal	Cpe futsal	MR/J10	MR	T1 REG			MR	CN 2		
02-03/11/2019		10	8	7	5	8	8 et FR CF	Fin Reg CF	Fin Reg CF	Cpe futsal	Cpe futsal	MR	MR	T2 REG	CRB2	J4				
09-10/11/2019		11	9	8	6		MR	6	5	J3	J3	J10/J11	J6			J5	J5 P1			
16-17/11/2019	7°T	CDF	CDF	Coupes	Coupes	9	9	7	6	J4	J4	J11/J12	J7			J6	J6 P1			
23-24/11/2019		12	10	9	7	10	1°TCF	1° T CF FFF	1° T CF FFF	Ch futsal	Ch futsal	J12/J13	MR	Finale Rég	CRB3	J7	J7 P1			
30/11 - 01/12		13	11	10	8		10	8	7	J5	J5	J13/J14	J8				MR	CN 3		
07-08/12/2019	8°T	CD F	CDF	11	9	11	11	9	8	J6	J6	J14/J15	J9			J8	J8 P1			
14-15/12/2019		14	12	12	10	12	MR	MR	9	MR	MR	MR	MR		M. à NIV	J9	J9 P1			
21-22/12/2019		15	MR	MR	MR	MR	MR			Cpe futsal	Cpe futsal		MR				J10 P1			
28-29/12/2019										Cpe futsal	Cpe futsal									
04-05/01/2020	1/32F	MR	MR	MR	MR					Cpe futsal	Cpe futsal	MR								
11-12/01/2020		16	MR	MR + 1/32F CRB			Coupe	Coupe	Coupe	Ch futsal	Ch futsal	MR		1/32F	1/32F		MR	CN 4		
18-19/01/2020	1/16F	CDF	13	13	11	13	12	10	10	J7	J7	J15/J16	J1				MR		1/16 CB	
27-26/01/2020		17	14	14	12	14	13	Coupe	Coupe	J8	J8	J16/J17	J2			J10	J1 P2			
01-02/02/2020		MR	MR	MR	MR		Coupe	11	11	MR	MR	MR	MR	1/16F	1/16F		J2 P2			
08-09/02/2020		18	15	15	13	15	14	12	12	J9	J9	J17/J18	J3					1/32 CN	1/8 CB	1/8 CB
15-16/02/2020		19	16	16	MR		Coupe	MR	MR	Cpe futsal	Cpe futsal	J18/J19	MR			J11	J3 P2			
22-23/02/2020		20	MR	MR + 1/16F CRB		16	15	MR	MR	MR	MR	MR	MR	1/8F		J12	J4 P2			
29/02 - 01/03		MR	17	17	14		16	Coupe	Coupe	Cpe futsal	Cpe futsal	MR	MR					1/16 CN	1/4 CB	1/4 CB
07-08/03/2020		21	18	18	15		MR	13	13	J10	J10	J19/J20	J4				J5 P2			
14-15/03/2020		22	MR	MR	MR	17	17	14	14	Coupe	Coupe	MR/J21	MR	1/4F	1/8F	J13	J6 P2			
21-22/03/2020		23	19	19	16		Coupe	MR	MR	J11	J11	J20/J22	J5					1/8 CN	1/2 CB	1/2 CB
28-29/03/2020		MR	20	20	17	18	18	15	15	Ch futsal	Ch futsal	J21/J23	MR			J14	J7 P2			
04-05/04/2020		24	21	21	18	19	19	16	16	J12	J12	J22/J24	J6			J15	J8 P2			
11-12/04/2020	Pâques	25	MR	MR + 1/8F CRB			MR	MR	MR	Cpe futsal	Cpe futsal	MR	MR	1/2F			MR			1/2 F
18-19/04/2020		26	22	22	19	20	20	MR	MR			J23/J25	MR				J9 P2	1/4 CN		
25-26/04/2020		MR	23	23	20		MR	Coupe	Coupe			MR/J26	J7			J16	J10 P2		Finale	Finale
02-03/05/2020		27	MR	MR + 1/4F CRB			21	17	17	Coupe	Coupe	J24/1/4	M		1/4F	J17				
09-10/05/2020		28	24	24	21	CF	CF	18	18	J13	J13	J25/1/2	J8					1/2 CN		
16-17/05/2020		29	25	25	22	21	22	Coupe	Coupe	J14	J14	J26/Finale	J9			J18	BAR. D2			
JE 21/05	Ascension			MR													BAR. R1			
23-24/05/2020		30	26	26				PAN				1/4 F								
30-31/05/2020	Pentecôte			1/2F CB		22		PAN		Coupe	Coupe	1/2 F			1/2F			Finale CN		
06-07/06/2020				Finale CD	Finale CD			PAN				Finale								
13-14/06/2020				Finale CRB	Finale CRB			CRB/PAN		Finale CRB	Finale CRB				Finales					

Le calendrier est consultable dans son intégralité sur le site de la Ligue de Bretagne de Football.

INDISPONIBILITE

Après saisie de vos indisponibilités sur votre espace MY FFF.FR il est **IMPERATIF** d'en informer votre responsable de désignations ainsi que le district.

DISTRICT DE FOOTBALL DES COTES D'ARMOR BP 8

22440 PLOUFRAGAN

Tél : 02.96.76.10.10 - Fax : 02.96.76.10.18

arbitres@foot22.fff.fr

Vous pouvez utiliser le modèle ci-dessous pour les indisponibilités de courtes durées.

Document téléchargeable sur le site du District

Responsable de Bassin :
A été prévenu* :
* préciser OUI ou NON
DATE : ____/____/____
NOM : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
C P : _____ VILLE : _____
Tél ____/____/____/____/____ N° de licence : _____

Merci de signaler vos indisponibilités (sauf urgence et dans la mesure du possible) 2 semaines avant la date de désignation concernée. Ne tenez pas compte des dates libres du calendrier des compétitions celles-ci sont utilisées en cas de matchs reportés (vous pouvez donc être désignés sur ces dates).

Pour les indisponibilités de longue durée merci de joindre à votre demande un justificatif à l'attention de la Commission Des Arbitres

REMBOURSEMENT FRAIS : FICHE DE REMBOURSEMENT

NOM :	<input type="text"/>	Prénom :	<input type="text"/>
N° LICENCE :	<input type="text"/>		
ADRESSE :	<input type="text"/>		
CP :	<input type="text"/>	VILLE :	<input type="text"/>

DATE DU MATCH :	<input type="text"/>	N° DE MATCH :	<input type="text"/>
DIV:	<input type="text"/>	GROUPE:	<input type="text"/>
MATCH:	<input type="text"/> / <input type="text"/>		
KILOMETRAGE A/R:	<input type="text"/>	X 0,401 =	<input type="text"/> €
INDEMNITE DE TENUE :	<input type="text"/>	(uniquement si le match a eu lieu) :	
Total :	<input type="text"/>		

MOTIF DE LA DEMANDE : (Cocher la case correspondante)

AUCUNE EQUIPE SUR LE TERRAIN	OUI	<input type="checkbox"/>
	NON	<input type="checkbox"/>
EQUIPE RECEVANTE ABSENTE :	OUI	<input type="checkbox"/>
	NON	<input type="checkbox"/>
EQUIPE VISITEUSE ABSENTE :	OUI	<input type="checkbox"/>
	NON	<input type="checkbox"/>

AUTRE(S) MOTIF(S)

OBLIGATOIRE : FOURNIR UN RIB AVEC CETTE FICHE (pour la première demande de la saison)

ATTENTION : Nous vous informons que seule la CDA lors de ses réunions valide ou non votre demande (1 réunion environ tous les mois).

Si votre demande est acceptée (vous pouvez consulter les PV de CDA sur le site du District), elle sera transmise au Trésorier du district qui procèdera au remboursement.

La CDA ne traitera aucune demande de remboursement sans réception de cette fiche accompagnée d'un RIB

Pour simplifier le travail du secrétariat du district et de la C.D.A., il est maintenant demandé aux arbitres d'utiliser le document ci-dessous pour toute demande de remboursement.

Document téléchargeable sur le site du District au format PDF (vous pouvez après téléchargement le compléter directement et le transmettre par mail au district).

LES MISSIONS DE L'UNAF

PROTECTION

- Assister les arbitres lors des auditions.
- Accompagner juridiquement les victimes en cas d'agression, en s'appuyant sur la commission juridique.
- Apporter un soutien psychologique en cas d'agression.

UNITÉ

- Représenter les arbitres dans les instances.
- Rassembler les arbitres autour des valeurs de l'UNAF.
- Défendre les intérêts des arbitres.

SOLIDARITÉ

- Apporter un soutien moral.
- Apporter une aide pécuniaire grâce au soutien de la commission "solidarité".

CONVIVIALITÉ

- Organiser des rassemblements pour les jeunes arbitres.
- Organiser des temps forts rassembleurs, familiaux et conviviaux.



The screenshot shows the Facebook profile for 'Congrès UNAF Breizh 2020'. The profile picture features a lighthouse on a rocky coastline. The cover photo shows a sailboat on the water. The page includes navigation options like 'Accueil', 'Membres', 'Albums', 'Pages', 'Vidéos', 'Messages', and 'Partager'. The name of the page is 'Congrès UNAF Breizh 2020' with the subtitle 'La Réunion Breizh 2020'.

**Suivre le congrès
UNAF BREIZH 2020**
**Sur FACEBOOK : congrès UNAF
BREIZH 2020**
**Site internet : Congrès UNAF
BREIZH 2020**



Du 21 au 23 mai 2020 à Saint-Brieuc

Congrès UNAF Breizh 2020
"Arbitrage : un tremplin vers des régatiers !"

ACCUEIL - VENIR AU CONGRÈS - NOS PARTENAIRES - LE PALAIS DES CONGRÈS - Hébergements - Animations - UNAF Bretagne

Infos News UNAF Breizh 2020

Venez suivre l'actualité du congrès UNAF BREIZH 2020

voit.madecase@unafregio.com

JE M'INSCRIS

MOT DU COMITÉ D'ORGANISATION

Bienvenue en Bretagne, Deger mat,
LES UNAFISTES BRETONNES ET BRETONS SONT HEUREUX DE VOUS ACCUEILLIR DU 21 AU 23 MAI 2020 DANS NOTRE BELLE RÉGION : LA BRETAGNE !

Ce 34ème congrès national UNAF BREIZH 2020, nous rappelle les éditions bretonnes précédentes : Lannion en 2003, Guérol en 1991 et enfin Fouesnant en 1979 où l'amitié et la convivialité servaient de plateaux de départ !
 Ce rendez-vous des amateurs permettra de faire un focus sur la navigation de l'armateur. De plus, nous aurons

La Bretagne.....les Côtes d'Armor !
 C'est en baie de Saint-Brieuc que le 54ème congrès de l'UNAF se déroulera au milieu de magnifiques paysages.

SAINT BRIEUC ARMOR Association

SAINT BRIEUC ARMOR Association

Région BRETAGNE

Région BRETAGNE

Congrès UNAF Breizh 2020
 "Arbitrage : un tremplin vers des régatiers !"

Le reste :

401	19	56	19
-----	----	----	----

Jours - heures - minutes secondes

CONGRÈS "UNAF BREIZH 2020" TIC TAC TIC TAC

Rendez-vous :
Le 21.5.2020 à 12h00

Tous arbitres



CHANSON DE GESTES

ARBITRAGE

Connaissez-vous les gestes de l'arbitre et de ses assistants ? Comment différencier un coup franc d'un corner ou d'un six mètres ? Ce petit guide illustré répond à toutes vos questions.

Par Frédéric Mélière et Sébastien Pignatelli

➤ LE COUP FRANC

De but, l'arbitre indique la direction du coup franc.



➤ LE COUP FRANC INDIRECT

Après la remise, le coup franc est sanctionné.



➤ LE COUP DE PIED DE BUT

Le coup de pied de but, plus connu sous le nom de "six mètres", l'arbitre cristallise d'un bras son bras droit (bras d'alignement) et indique la direction.



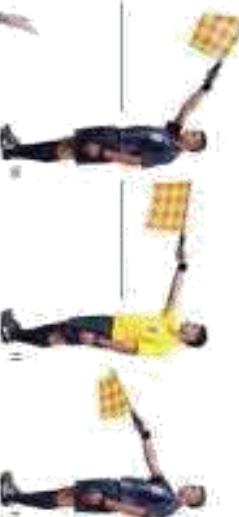
➤ LA RENTRÉE DE TOUCHÉ

Après un arrêt par son bras, l'arbitre doit indiquer la direction de la remise en jeu. Il est sanctionné si le ballon ne rentre pas dans le terrain.



➤ LE HORS-JEU

Après un hors-jeu, l'arbitre indique la direction de la remise en jeu. Il est sanctionné si le ballon ne rentre pas dans le terrain.



➤ LE COUP DE PIED DE COIN

Après un coup de pied de coin, l'arbitre indique la direction de la remise en jeu. Il est sanctionné si le ballon ne rentre pas dans le terrain.



➤ LE PENALTY

Un coup de pied de pénalité est sanctionné si le ballon ne rentre pas dans le terrain.



➤ L'AVANTAGE

Après un avantage, l'arbitre indique la direction de la remise en jeu. Il est sanctionné si le ballon ne rentre pas dans le terrain.



➤ LE REMPLACEMENT

Après un remplacement, l'arbitre indique la direction de la remise en jeu. Il est sanctionné si le ballon ne rentre pas dans le terrain.

